

L'école Maternelle de Mareil-le-Guyon est une école intercommunale, qui regroupe les communes de Bazoches-sur-Guyonne, Mareil-le-Guyon, le Tremblay-sur-Mauldre. Elle est gérée par un syndicat : le SIVOS MBT (Syndicat Intercommunal à Vocation Spéciale Mareil, Bazoches, Tremblay).

	Bazoches -sur-Guyonne	Mareil-le-Guyon	Le Tremblay-sur-Mauldre
Présidente		Patricia SADOE	
1 ^{ère} Vice-Présidente	Denise POELART		
2 ^{ème} Vice-Présidente			Danielle Descombes
Délégués titulaires	Roseline BASQUIN	Sébastien LECONTE	Alexandra REMION

Fonctionnement du SIVOS MBT

Les élus se réunissent régulièrement en comité syndical pour délibérer (vote du budget, achats de matériels spécifiques et coûteux, fixer les tarifs concernant la participation des familles aux frais de garderie et restauration...).

Mission du SIVOS MBT

Agissant en lieu et place des communes le syndicat mutualise les moyens et à la charge de la gestion du périscolaire (cantine et garderie), du personnel qui lui est affecté, de l'entretien, de la sécurité des bâtiments et des équipements, de l'entretien des espaces verts. Il participe financièrement au fonctionnement de l'école.

Le budget du SIVOS MBT

- Le SIVOS MBT fonctionne avec son propre budget. Il participe en grande partie aux coûts engendrés par les services de garderie et restauration.

Chaque année Il accorde une subvention :

- A la coopérative de l'école (500 € année scolaire 2021-2022)
- A l'achat de livres, crayons, ... et autres fournitures scolaires (environ 40€/ enfant année scolaire 2021-2022)
- Le syndicat peut investir dans du matériel spécifique sur proposition de la direction de l'école,
 - Exemple achat de 2VPI (Vidéo Projecteur Interactif) au cours de cette année scolaire pour un montant d'environ 8500€, subvention à hauteur de 4035 euros par le Ministère de l'Education Nationale.

Personnel dépendant du SIVOS MBT en 2021-2022

ATSEM

1. ANA à plein temps
2. CAROLINE à mi-temps (jeudi/ vendredi)
3. ISABELLE à plein temps

Agent de restauration & d'entretien

4. SONIA

Secrétaire (1 vendredi/quinzaine) sur RDV

5. NATACHA

Pièces à fournir pour l'inscription des enfants en périscolaire

Il est impératif pour le bon fonctionnement du service que le SIVOS MBT possède à chaque rentrée scolaire

- La fiche de renseignement (à jour)
- L'attestation d'assurance de l'enfant
- Le règlement intérieur signé
- Le planning de fréquentation de la cantine et garderie, (la facturation est basée sur le planning en notre possession)

L'ensemble de ces documents est téléchargeable via <https://www.mareil-le-guyon.fr/la-maternelle>

Tout changement d'adresse, téléphone et situation familiale est à adresser à sivosmbt@mareil-le-guyon.fr

Tout changement (suivant le règlement intérieur) de planning de fréquentation du périscolaire est à adresser à atsem@mareil-le-guyon.fr

LE RESPECT DE CES REGLES EST IMPERATIF AU BON DEROULEMENT DU SERVICE

Au quotidien il est très important de bien différencier les missions de chacun.

Toute question relative à l'organisation périscolaire (8h-8h50, 11h50/13h20, 16h30-18h20) ou problème rencontré avec un personnel dépendant du SIVOS MBT doit être adressé au SIVOS MBT.

SIVOS MBT

6 rue de l'hirondelle

78490 Mareil-le-Guyon

Tel 01 34 86 11 03

sivosmbt@mareil-le-guyon.fr

*Toute question relative à l'organisation du temps scolaire (9h50/11h50 – 13h20/16h30) doit être adressée à
Direction de l'établissement et professeurs des écoles*

*Tout problème rencontré avec le personnel de l'Education Nationale doit être signalé à l'inspection académique et pour
information au SIVOS MBT*

Inspection de l'Éducation Nationale

7 Avenue du Maréchal Foch

78120 Rambouillet.

Tél. : 01 39 23 61 26

ce.0780810g@ac-versailles.fr